

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 25 septembre 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 107 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Patrick BORE - Nicole BOUILLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Samia GHALI - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - José GONZALES - Régine GOURDIN - Marcel GRELY - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Laurent LAVIE - Eric LE DISSES - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Marc LOPEZ - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Patrick MAGRO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Bernard MARTY - Florence MASSE - Guy MATTEONI - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Grégory PANAGOUDIS - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Stéphane RAVIER - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - EMMANUELLE SINOPOLI - Nathalie SUCCAMIELE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Cédric URIOS - Lionel VALERI - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Patrick VILORIA - Brigitte VIRZI-GONZALEZ.

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT représentée par Vincent COULOMB - Colette BABOUCHIAN représentée par Michèle EMERY - Jean-Louis BONAN représenté par Guy SAUVAYRE - Michel DARY représenté par Lisette NARDUCCI - Eric DIARD représenté par Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO - Josette FURACE représentée par Marc LOPEZ - Jean-Claude GAUDIN représenté par Laure-Agnès CARADEC - Louisa HAMMOUCHE représentée par Samia GHALI - Garo HOVSEPIAN représenté par Eugène CASELLI - Paule JOUVE représentée par Bernard MARTY - Fabrice JULLIEN-FIORI représenté par Danielle MILON - Janine MARY représentée par Catherine CHAZEAU - Christophe MASSE représenté par Vincent GOMEZ - Martine MATTEI représentée par Michel ILLAC - Virginie MONNET-CORTI représentée par Isabelle SAVON - Dominique TIAN représenté par Carine ROGER.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

René BACCINO - Mireille BENEDETTI - Marie-Arlette CARLOTTI - Laurent COMAS - Yann FARINA - Albert GUIGUI - Claudette MOMPRIVE - Christyane PAUL - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Marine PUSTORINO - Maryvonne RIBIERE - Claude VALLETTE - Didier ZANINI - Karim ZERIBI.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

HPV 015-1280/15/CC

■ Paiement de la cotisation 2015 à l'association Wimoov

DHCS 15/13286/CC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

L'association Wimoov (anciennement dénommée Voiture & Co) a été créée pour promouvoir et initier le développement de nouvelles pratiques de mobilité et de sensibiliser et accompagner tous les publics vers une mobilité autonome, responsable et respectueuse de l'environnement.

L'association Wimoov a ainsi développé différents outils :

- mise à disposition de cyclomoteurs et de voitures,
- transport micro-collectif,
- accompagnement individuel à la mobilité,
- actions de prévention sécurité routière.
- auto école sociale.

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole soutient, depuis 2009, dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et dans le cadre de la politique de la ville, l'association pour qu'elle développe son offre de service en direction des habitants des communes de Carnoux-en-Provence, Cassis, Ceyreste, Gémenos, la Ciotat, et Roquefort-la-Bédoule. Ces communes comptent 63 700 habitants.

A la demande de l'association le 12 novembre 2013, Marseille Provence Métropole a décidé d'adhérer à l'association Wimoov pour mettre en œuvre cette plate-forme de mobilité au service de l'insertion par l'emploi des habitants du bassin Est.

En 2014, 670 personnes du bassin Est ont été orientées vers la plate-forme de mobilité : toutes ont pu bénéficier d'un bilan conseil mobilité. Certaines ont utilisé le transport micro-collectif, d'autres ont loué des scooters ou des voitures. D'autres, enfin, ont pu suivre les ateliers mobilité. 65 personnes ont intégré l'auto-école solidaire, dont 35 des quartiers prioritaires de La Ciotat : 20 ont obtenus leur code, et 17, leur permis de conduire.

L'ensemble des actions mises en œuvre a un impact à long terme sur l'autonomie des bénéficiaires : connaissance des modes de déplacement, des acteurs et des dispositifs de la mobilité, sensibilisation aux transports doux, covoiturage.....

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015

Il est donc proposé que la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole renouvelle cette adhésion pour 2015 et verse la cotisation afférente de 20 000 euros.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération HPV 008-236/14/CC du 26 juin 2014 relative au paiement de la cotisation 2014 à l'association Voiture & Co ;

Sur le rapport du Président,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- Que la communauté urbaine est compétente de plein droit en matière d'insertion par l'économie, de transport et de mobilité ;
- Que la communauté urbaine souhaite développer une politique d'aide à la mobilité des personnes en insertion vers l'emploi, à l'échelle du territoire communautaire, notamment sur le territoire des communes de Carnoux-en-Provence, Cassis, Ceyreste, Gémenos, La Ciotat, et Roquefort-la-Bédoule ;

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvé le paiement de la cotisation d'un montant de 20 000 euros pour l'année 2015 à l'association Wimoov pour la plate-forme de mobilité de La Ciotat qui délivre son offre de service en direction des habitants de Carnoux-en-Provence, Cassis, Ceyreste, Gémenos, La Ciotat et Roquefort-la-Bédoule.

Article 2:

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2015 de la Communauté urbaine – Sous-Politique E 120 - Nature 6281 - Fonction 90.

Pour Visa,
Le Conseiller Délégué
Habitat – Logement - Politique de la Ville
Cohésion Urbaine

Pour Présentation,
La Présidente Déléguée de la Commission
Habitat et politique de la Ville

Daniel HERMANN

Arlette FRUCTUS

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015

Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole
HPV 015-1280/15/CC

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER

Signé le 25 Septembre 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 28 septembre 2015